

07.10.2015 – 18:12 Uhr

## Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE récolte des signatures contre le vide conventionnel sur les chantiers

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) voudrait savoir de tout le personnel de chantier s'il souhaite prolonger la Convention nationale (CN) en vigueur proposant des conditions de travail au top. C'est ce qui permettrait d'éviter un vide conventionnel. Pour cette raison, la SSE a lancé lundi une récolte de signatures dans toute la Suisse. En outre, elle négocie avec les syndicats sur la Convention collective de travail pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction (CCT RA) ainsi que sur les salaires 2016.

La SSE avait, en juin déjà, proposé aux syndicats de prolonger la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse. Ce qui est incompréhensible, c'est que les syndicats rejettent toujours cette offre, bien que la CN expire à fin 2015 si elle n'est pas prolongée. Chaque travailleur de la construction, qui signe la liste de signatures de la SSE, émet ainsi un signal clair pour la CCT la plus favorable de toutes les branches de l'artisanat en Suisse. «Dans une période conjoncturelle si difficile où d'autres branches réduisent les salaires de leur personnel en augmentant leur temps de travail, prolonger la CN est vraiment un geste plus que généreux, car c'est une CCT très favorable aux travailleurs» c'est ce que déclare Gian-Luca Lardi, président central de la Société Suisse des Entrepreneurs.

Parallèlement à la collecte de signature pour prolonger la CN, la SSE négocie avec les syndicats sur la Convention collective de travail pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction (CCT RA). Elle soutient la position de la Fondation Retraite Anticipée (FAR) concernant la retraite anticipée dès l'âge de 60 ans. Les négociations y ayant trait se déroulent déjà depuis juin 2015 entre la SSE et les syndicats Unia et Syna. La SSE est prête à faire des compromis lors de l'élaboration de solutions, tandis que les syndicats campent sur leurs revendications unilatérales. En plus, les délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs ont décidé le 1er octobre 2015 de négocier avec les syndicats sur les salaires 2016.

Prestations de la CN:

- 5500 francs de salaire minimum pour maçons et constructeurs de routes avec CFC
- 4600 francs de salaire minimum pour travailleurs sans formation.
- 5 semaines de vacances, 6 semaines à partir de 50 ans
- semaine de 40,5 heures
- 2 ans de salaire payé en cas de maladie et d'accident
- 13e mois de salaire
- au moins 8 jours fériés payés par an
- garantie de la formation et du perfectionnement professionnels

Contact:

Gian-Luca Lardi  
Président central de la SSE  
Tél.: +41/79/226'19'64  
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Daniel Lehmann  
Directeur de la SSE  
Tél.: +41/79/129'11'52  
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Matthias Engel  
porte-parole de la SSE  
Tél.: +41/44/258'82'44  
E-Mail: mengel@baumeister.ch